



SOUFFLEUR AIRION E



Notice d'Instructions

57_183286-B
02/2025

**LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE
L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION**

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	5
2. SÉCURITÉ	6
2.1. UTILISATION PRÉVUE	6
2.2. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL ÉLECTRIQUE	6
2.2.1. SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL	6
2.2.2. SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	6
2.2.3. SÉCURITÉ DES PERSONNES	7
2.2.4. UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'OUTIL ÉLECTRIQUE	7
2.2.5. UTILISATION DES OUTILS FONCTIONNANT SUR BATTERIES ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI	8
2.2.6. ENTRETIEN	8
2.2.7. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ CONCERNANT LES SOUFFLEURS DE JARDIN	8
2.2.8. GESTION DU RECYCLAGE ET VALORISATION DES DÉCHETS DE VOTRE OUTIL	9
2.3. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DE LA BATTERIE	9
2.4. SIGNAUX DE SÉCURITÉ	10
2.5. ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE	11
3. DESCRIPTIFS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	11
3.1. DESCRIPTIF DE L'OUTIL	11
3.2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	12
4. MISE EN SERVICE	13
4.1. CONTENU DU CARTON	13
4.2. MONTAGE DU CAPOT D'ADAPTATION POUR LA BATTERIE 400E	13
4.3. MONTAGE DU CAPOT D'ADAPTATION POUR LA BATTERIE 200E	14
4.4. MONTAGE / DÉMONTAGE DE LA TUYÈRE DE SORTIE	15
4.4.1. MONTAGE	15
4.4.2. DÉMONTAGE	15
4.5. CONNEXION DES BATTERIES E À L'OUTIL	15
4.6. DÉCONNEXION DE LA BATTERIE E À L'OUTIL	17
5. UTILISATION	17
5.1. PRISE EN MAIN DE L'OUTIL	17
5.2. DÉMARRAGE DE L'OUTIL	18
5.3. ARRÊT DE L'OUTIL	19
5.4. SÉLECTION DE LA VITESSE	19
5.5. ACTIVATION DU MODE "BOOST"	20
5.6. ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU MODE CRUISE CONTROL	21
5.7. LECTURE DE L'AUTONOMIE	22
5.8. RÉDUIRE L'ÉLECTRICITÉ STATIQUE À L'UTILISATION	22
5.9. PORTAGE	23
5.10. APRÈS UTILISATION	23
6. ENTRETIEN	24

6.1. CONSEILS POUR L'ENTRETIEN	24
6.2. FRÉQUENCE DES OPÉRATIONS	24
6.3. VÉRIFICATION	24
6.3.1. RÉVISION ANNUELLE	24
6.3.2. VÉRIFICATION VISUELLE DE L'ÉTAT GÉNÉRAL DE L'OUTIL	25
6.3.3. VÉRIFICATION DE LA GÂCHETTE	25
6.4. NETTOYAGE	25
7. INCIDENTS ET DÉPANNAGE	26
8. STOCKAGE ET TRANSPORT	28
8.1. STOCKAGE	28
8.2. REMISAGE	28
8.3. TRANSPORT	28
9. ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES	29
9.1. ACCESSOIRES INCLUS	29
9.2. ACCESSOIRES EN OPTION	29
10. LES GARANTIES	30
10.1. GARANTIES GÉNÉRALES	30
10.1.1. GARANTIE LÉGALE	30
10.1.2. GARANTIE COMMERCIALE PELLENC	30
10.1.3. SERVICE APRÈS-VENTE PAYANT	31
11. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	33
11.1. DÉCLARATION  DE CONFORMITÉ : AIRION E	33
11.2. DÉCLARATION  DE CONFORMITÉ : AIRION E	34

1. INTRODUCTION

Cher(e) client(e),

Nous vous remercions pour l'achat de votre Souffleur AIRION E. Correctement utilisé et entretenu, ce matériel vous procurera des années de satisfaction.



Avertissement

Conformément aux lois sur la responsabilité relative aux produits, nous ne sommes pas responsables des dommages causés par notre produit s'il comprend un accessoire qui n'est pas du fabricant ou qui n'est pas approuvé par le fabricant. L'utilisation de tout autre accessoire peut augmenter les risques de blessures.



Avertissement

Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.



Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.



Avertissement

Il est impératif que vous preniez connaissance de LA TOTALITÉ de ce guide de l'utilisateur avant d'utiliser l'outil ou de procéder à des opérations d'entretien. Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.


Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : NOTE, IMPORTANT, ATTENTION et AVERTISSEMENT.

Les indications identifiées par "NOTE" indiquent des informations complémentaires.

Les indications identifiées par "IMPORTANT" préviennent l'utilisateur d'un risque potentiel pour le matériel.

Les indications identifiées par "ATTENTION" indiquent une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, est susceptible de provoquer des blessures légères.

Les indications identifiées par "AVERTISSEMENT" indiquent une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, provoque la mort ou des blessures graves.

La mise en garde  indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à 2.4. Signaux de sécurité, page 10 pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC. Les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

2. SÉCURITÉ



Attention

Lisez toutes les instructions.

Conservez ces instructions.

2.1. UTILISATION PRÉVUE

- Le Souffleur AIRION E est un outil professionnel dont l'utilisation est exclusivement réservée au balayage par soufflage des espaces verts (feuilles, herbe, papier et matériaux similaires).
- La société PELLENC décline toute responsabilité pour les dommages causés par une utilisation impropre ou non conforme à l'usage prévu.
- La société PELLENC décline toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de pièces ou d'accessoires qui ne sont pas d'origine PELLENC.

2.2. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL ÉLECTRIQUE



Avertissement

Lire tous les avertissements de sécurité, les instructions, les illustrations et les spécifications fournis avec cet outil électrique. Ne pas suivre les instructions énumérées ci-dessous peut provoquer un choc électrique, un incendie et/ou une blessure sérieuse.

Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

Le terme "outil électrique" dans les avertissements fait référence à votre outil électrique alimenté par le secteur (avec cordon d'alimentation) ou votre outil électrique fonctionnant sur batterie (sans cordon d'alimentation).

2.2.1. SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL

- Maintenir la zone de travail propre et bien éclairée.** Les espaces encombrés ou sombres sont propices aux accidents.
- Ne pas faire fonctionner les outils électriques en atmosphère explosive, par exemple en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières.** Les outils électriques produisent des étincelles qui peuvent enflammer les poussières ou les fumées.
- Maintenir les enfants et les personnes présentes à l'écart pendant l'utilisation de l'outil électrique.** Les distractions peuvent vous faire perdre le contrôle de l'outil.

2.2.2. SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

- Il faut que les fiches de l'outil électrique soient adaptées au socle. Ne jamais modifier la fiche de quelque façon que ce soit. Ne pas utiliser d'adaptateurs avec des outils électriques à branchement de terre.** Des fiches non modifiées et des socles adaptés réduisent le risque de choc électrique.
- Éviter tout contact du corps avec des surfaces reliées à la terre telles que les tuyaux, les radiateurs, les cuisinières et les réfrigérateurs.** Il existe un risque accru de choc électrique si votre corps est relié à la terre.
- Ne pas exposer les outils électriques à la pluie ou à des conditions humides.** La pénétration d'eau à l'intérieur d'un outil électrique augmente le risque de choc électrique.
- Ne pas maltraiter le cordon. Ne jamais utiliser le cordon pour porter, tirer ou débrancher l'outil électrique.** Maintenir le cordon à l'écart de la chaleur, du lubrifiant, des arêtes vives ou des parties en mouvement. Des cordons endommagés ou emmêlés augmentent le risque de choc électrique.

- e. **Lorsqu'on utilise un outil électrique à l'extérieur, utiliser un prolongateur adapté à l'utilisation extérieure.** *L'utilisation d'un cordon adapté à l'utilisation extérieure réduit le risque de choc électrique.*
- f. **Si l'usage d'un outil électrique dans un emplacement humide est inévitable, utiliser une alimentation protégée par un dispositif à courant différentiel résiduel (RCD).** *L'usage d'un RCD réduit le risque de choc électrique.*

2.2.3. SÉCURITÉ DES PERSONNES

- a. **Rester vigilant, regarder ce que vous êtes en train de faire et faire preuve de bon sens dans votre utilisation de l'outil électrique. Ne pas utiliser un outil électrique lorsque vous êtes fatigué ou sous l'emprise de drogues, de l'alcool ou de médicaments.** *Un moment d'inattention en cours d'utilisation d'un outil électrique peut entraîner des blessures graves.*
- b. **Utiliser un équipement de protection individuelle. Toujours porter une protection pour les yeux.** *Les équipements de protection individuelle tels que les masques contre les poussières, les chaussures de sécurité antidérapantes, les casques ou les protections auditives utilisés pour les conditions appropriées réduisent les blessures.*
- c. **Éviter tout démarrage intempestif. S'assurer que l'interrupteur est en position arrêt avant de brancher l'outil au secteur et/ou au bloc de batteries, de le ramasser ou de le porter.** *Porter les outils électriques en ayant le doigt sur l'interrupteur ou brancher des outils électriques dont l'interrupteur est en position marche est source d'accidents.*
- d. **Retirer toute clé de réglage avant de mettre l'outil électrique en marche.** *Une clé laissée fixée sur une partie tournante de l'outil électrique peut donner lieu à des blessures.*
- e. **Ne pas se précipiter. Garder une position et un équilibre adaptés à tout moment.** *Cela permet un meilleur contrôle de l'outil électrique dans des situations inattendues.*
- f. **S'habiller de manière adaptée. Ne pas porter de vêtements amples ou de bijoux. Garder les cheveux et les vêtements à distance des parties en mouvement.** *Des vêtements amples, des bijoux ou les cheveux longs peuvent être pris dans des parties en mouvement.*
- g. **Si des dispositifs sont fournis pour le raccordement d'équipements pour l'extraction et la récupération des poussières, s'assurer qu'ils sont connectés et correctement utilisés.** *Utiliser des collecteurs de poussière peut réduire les risques dus aux poussières.*
- h. **Rester vigilant et ne pas négliger les principes de sécurité de l'outil sous prétexte que vous avez l'habitude de l'utiliser.** *Une fraction de seconde d'inattention peut provoquer une blessure grave.*

2.2.4. UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'OUTIL ÉLECTRIQUE

- a. **Ne pas forcer l'outil électrique. Utiliser l'outil électrique adapté à votre application.** *L'outil électrique adapté réalise mieux le travail et de manière plus sûre au régime pour lequel il a été construit.*
- b. **Ne pas utiliser l'outil électrique si l'interrupteur ne permet pas de passer de l'état de marche à arrêt et inversement.** *Tout outil électrique qui ne peut pas être commandé par l'interrupteur est dangereux et il faut le réparer.*
- c. **Débrancher la fiche de la source d'alimentation et/ou enlever le bloc de batteries, s'il est amovible, avant tout réglage, changement d'accessoires ou avant de ranger l'outil électrique.** *De telles mesures de sécurité préventives réduisent le risque de démarrage accidentel de l'outil électrique.*
- d. **Conserver les outils électriques à l'arrêt hors de la portée des enfants et ne pas permettre à des personnes ne connaissant pas l'outil électrique ou les présentes instructions de le faire fonctionner.** *Les outils électriques sont dangereux entre les mains d'utilisateurs novices.*
- e. **Observer la maintenance des outils électriques et des accessoires. Vérifier qu'il n'y a pas de mauvais alignement ou de blocage des parties mobiles, des pièces cassées ou toute autre condition pouvant affecter le fonctionnement de l'outil électrique. En cas de dommages, faire réparer l'outil électrique avant de l'utiliser.** *De nombreux accidents sont dus à des outils électriques mal entretenus.*
- f. **Garder affûtés et propres les outils permettant de couper.** *Des outils destinés à couper correctement entretenus avec des pièces coupantes tranchantes sont moins susceptibles de bloquer et sont plus faciles à contrôler.*
- g. **Utiliser l'outil électrique, les accessoires et les lames etc., conformément à ces instructions, en tenant compte des conditions de travail et du travail à réaliser.** *L'utilisation de l'outil électrique pour des opérations différentes de celles prévues peut donner lieu à des situations dangereuses.*
- h. **Il faut que les poignées et les surfaces de préhension restent sèches, propres et dépourvues d'huiles et de graisses.** *Des poignées et des surfaces de préhension glissantes rendent impossibles la manipulation et le contrôle en toute sécurité de l'outil dans les situations inattendues.*

2.2.5. UTILISATION DES OUTILS FONCTIONNANT SUR BATTERIES ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- a. **Ne recharger qu'avec le chargeur spécifié par le fabricant.** *Un chargeur qui est adapté à un type de bloc de batteries peut créer un risque de feu lorsqu'il est utilisé avec un autre type de bloc de batteries.*
- b. **N'utiliser les outils électriques qu'avec des blocs de batteries spécifiquement désignés.** *L'utilisation de tout autre bloc de batteries peut créer un risque de blessure et de feu.*
- c. **Lorsqu'un bloc de batteries n'est pas utilisé, le maintenir à l'écart de tout autre objet métallique, par exemple trombones, pièces de monnaie, clés, clous, vis ou autres objets de petite taille qui peuvent donner lieu à une connexion d'une borne à une autre.** *Le court-circuitage des bornes d'une batterie entre elles peut causer des brûlures ou un feu.*
- d. **Dans de mauvaises conditions, du liquide peut être éjecté de la batterie; éviter tout contact. En cas de contact accidentel, nettoyer à l'eau. Si le liquide entre en contact avec les yeux, rechercher en plus une aide médicale.** *Le liquide éjecté des batteries peut causer des irritations ou des brûlures.*
- e. **Ne pas utiliser un bloc de batteries ou un outil fonctionnant sur batteries qui a été endommagé ou modifié.** *Les batteries endommagées ou modifiées peuvent avoir un comportement imprévisible provoquant un feu, une explosion ou un risque de blessure.*
- f. **Ne pas exposer un bloc de batteries ou un outil fonctionnant sur batteries au feu ou à une température excessive.** *Une exposition au feu ou à une température supérieure à 130 °C (ou 265°F) peut provoquer une explosion.*
- g. **Suivre toutes les instructions de charge et ne pas charger le bloc de batteries ou l'outil fonctionnant sur batteries hors de la plage de températures spécifiée dans les instructions.** *Un chargement incorrect ou à des températures hors de la plage spécifiée de températures peut endommager la batterie et augmenter le risque de feu.*

2.2.6. ENTRETIEN

- a. **Faire entretenir l'outil électrique par un réparateur qualifié utilisant uniquement des pièces de rechange identiques.** *Cela assure le maintien de la sécurité de l'outil électrique.*
- b. **Ne jamais effectuer d'opération d'entretien sur des blocs de batteries endommagés.** *Il convient que l'entretien des blocs de batteries ne soit effectué que par le fabricant ou les fournisseurs de service autorisés.*

2.2.7. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ CONCERNANT LES SOUFFLEURS DE JARDIN

- a. **Ne pas utiliser la machine dans des conditions météorologiques défavorables, notamment en cas de risque de foudre.** *Cela diminue le risque d'être frappé par la foudre.*
- b. **Porter une protection pour les yeux et des protecteurs d'oreilles.** *Le port d'un équipement de protection adéquat réduit le risque de blessures corporelles.*
- c. **Pendant le fonctionnement de la machine, toujours porter des chaussures de sécurité antidérapantes. Ne pas actionner la machine pieds nus ou avec des sandales ouvertes.** *Cela permet de réduire le risque de blessures aux pieds.*
- d. **Ne pas porter de vêtements amples ou d'accessoires tels que des foulards, cordons, chaînes, cravates, etc. qui pourraient se coincer dans les entrées d'air. Attacher ou couvrir les cheveux longs pour éviter qu'ils ne se coincent dans les entrées d'air.** *Le risque de blessures corporelles peut augmenter si l'un de ces éléments se coince dans les entrées d'air.*
- e. **Tenir les personnes présentes à distance pendant le fonctionnement de la machine.** *La projection de débris peut augmenter le risque de blessures corporelles.*
- f. **Ne jamais pointer la buse du souffleur en direction de personnes ou d'animaux domestiques ou en direction des fenêtres. Prendre des précautions supplémentaires en cas de soufflage des débris à proximité de corps solides, tels que des arbres, des automobiles ou des parois, qui peuvent provoquer des ricochets de débris.** *La projection d'objets peut causer des dommages matériels et augmenter le risque de blessures corporelles.*
- g. **Ne pas utiliser la machine pour ramasser ou souffler des corps en combustion ou qui dégagent de la fumée, tels que des cigarettes, des allumettes ou des cendres chaudes.** *Ces sources d'inflammation peuvent augmenter le risque d'incendie.*
- h. **Ne pas toucher le ventilateur lorsqu'il est encore en mouvement. Eteindre la machine, attendre que le ventilateur s'arrête et débrancher la machine, avant de retirer toute partie qui peut permettre d'accéder au ventilateur.** *Cela permet de réduire le risque de blessures causées par des parties en mouvement.*

- i. **Lors de l'élimination des bourrages ou de la réparation de la machine, s'assurer que l'interrupteur de puissance est éteint.** *Tout démarrage intempestif de la machine lors de l'élimination des bourrages ou de la réparation peut augmenter le risque de blessures corporelles .*

2.2.8. GESTION DU RECYCLAGE ET VALORISATION DES DÉCHETS DE VOTRE OUTIL

- a. **Lorsque l'outil arrive en fin de vie, PELLENC tient à disposition la fiche de fin de vie des matériels.** La fiche de fin de vie donne les instructions relatives au retrait en toute sécurité des composants.

2.3. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DE LA BATTERIE

1. En cas d'inutilisation du bloc-batterie, le conserver à distance d'autres objets métalliques tels que trombones, pièces, clés, clous, vis ou autres petits objets métalliques pouvant créer une connexion d'une borne à une autre. Créer un court-circuit entre les bornes des batteries peut causer des brûlures ou un incendie.
2. Placez la batterie hors de portée des enfants et sur un support non combustible.
3. Ne pas gêner son refroidissement.
4. Ne pas utiliser ou laisser la batterie près d'une source de chaleur (> 60 °C).
5. Ne pas laisser la batterie sous un soleil ardent.
6. Ne pas exposer la batterie aux micro-ondes et hautes pressions.
7. Ne pas immerger la batterie dans l'eau.
8. La charge de la batterie doit se faire dans un local aéré et sec dont la température est comprise entre 10 °C et 25 °C maximum, et à l'abri de l'humidité.
9. En cas de non-utilisation de la batterie pendant 10 jours, la batterie se décharge automatiquement jusqu'à atteindre son taux de charge de stockage, puis se met en veille. Un échauffement de celle-ci se produit durant cette phase¹.
10. Dans le temps, la capacité de votre batterie diminue. Lorsqu'elle atteint la moitié de son autonomie d'origine, il y a lieu de remplacer celle-ci.
11. La batterie peut perdre de 1 à 4 % de sa capacité lorsqu'elle est exposée à une température supérieure ou égale à 55 °C pendant une semaine.
12. Le lieu de charge doit être équipé d'un extincteur de classe D (pour feux métaux) en état de marche.
13. Dans le cadre d'expédition d'outil complet ou de batterie, respecter les normes en vigueur.
 - Outil complet avec une batterie: produit classé UN3481 classe 9.
 - Batterie seule: produit classé UN3480 classe 9.
14. L'utilisation d'une batterie différente de celle fournie par Pellenc S.A.S est dangereuse (risque d'accidents corporels graves). Dans ce cas, Pellenc S.A.S dégage son entière responsabilité.
15. La batterie doit être protégée de tout choc et doit être positionnée et calée pendant les phases de transport.
16. En cas de fumée suspecte, mettre la batterie à l'extérieur du local de charge ou du véhicule de transport, le plus loin possible de toute matière combustible.
17. Ne jamais stocker une batterie dont la capacité est inférieure à 50%. La recharger avant le stockage dans le cas où la valeur est inférieure à 50%.
18. Dans des conditions inappropriées, un liquide peut s'écouler des batteries; éviter tout contact. En cas de contact accidentel, rincer à l'eau. En cas de contact avec les yeux, contacter un médecin. Le liquide s'écoulant des batteries peut causer des irritations ou des brûlures.
19. N'utiliser les outils électriques Pellenc qu'avec des bloc-batteries conçus à cet effet. L'utilisation d'autres blocs-batteries peut présenter un risque de blessure et d'incendie.
20. Recharger uniquement avec le chargeur indiqué par le fabricant. Un chargeur adapté à un type de bloc-batteries peut présenter un risque d'incendie s'il est utilisé avec un autre bloc-batteries.
21. Ne pas utiliser la batterie pour une application autre que celle initialement prévue (utilisation exclusive des outils Pellenc).
22. En fin de vie, la batterie doit être ramenée au distributeur agréé auprès duquel l'outil a été acheté afin d'être recyclée conformément à la réglementation sur les déchets.
23. Boîtier fragile contenant une carte électronique et du lithium.

¹Excepté les batteries Alpha Lite qui se déchargent directement.

2.4. SIGNAUX DE SÉCURITÉ



Niveau de puissance acoustique LwA garanti.



Ne pas approcher les cheveux de la grille d'admission d'air. Risque de se coincer les cheveux dans la turbine.



Ne pas introduire les doigts ou tout type d'objet dans la grille d'admission d'air. Lorsque la grille d'admission n'est pas montée, risque de contact avec des pièces en rotation - risque de blessure ! - risque d'endommager les éléments tournants.



Risque de projections de débris.



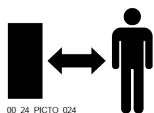
Indice de protection IPX4 : le produit est adapté à toutes les conditions climatiques et résiste aux fortes projections d'eau. Cependant, il ne résiste pas à l'immersion.



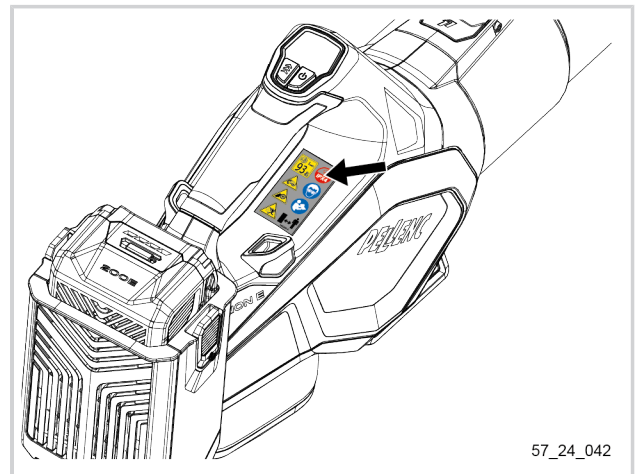
Port des lunettes de protection obligatoire.



Lire la notice d'instructions.
Lire attentivement la notice et respecter les mesures de sécurité.

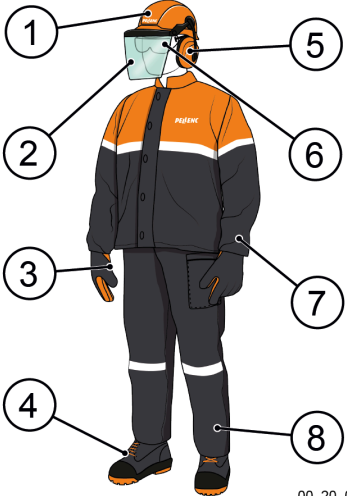


Maintenir les personnes présentes à distance.
Garder une distance de sécurité d'au moins 15 mètres entre la machine et les personnes se trouvant à proximité.



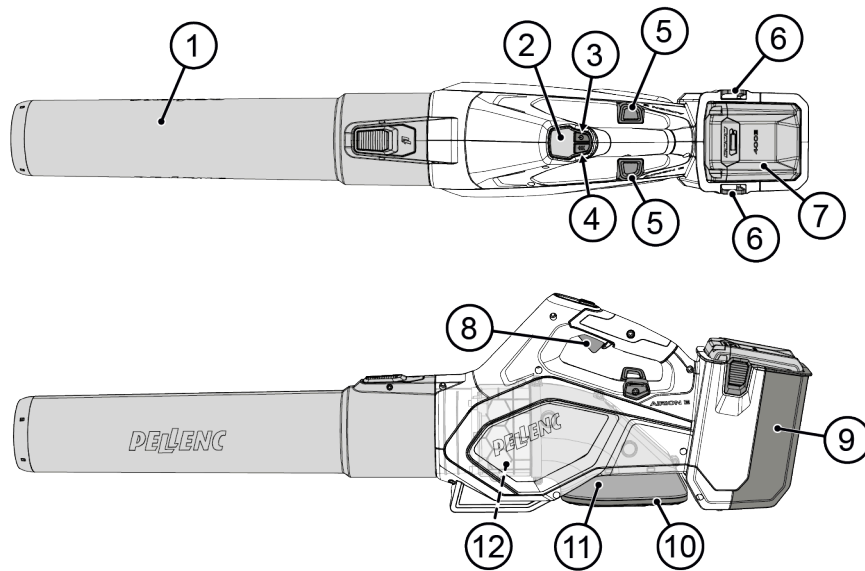
57_24_042

2.5. ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

	Équipement	Port
1	Casque de sécurité	--
2	Visière de protection	Facultatif
3	Gants résistants	Recommandé
4	Chaussures de sécurité	Facultatif
5	Dispositif antibruit	Recommandé
6	Lunette de protection	Obligatoire
7	Veste ou manchettes	--
8	Pantalon de travail	Recommandé

3. DESCRIPTIFS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

3.1. DESCRIPTIF DE L'OUTIL



57_24_005

- | | |
|--|--|
| 1. Tuyère de sortie | 7. Batterie |
| 2. IHM | 8. Gâchette d'actionnement |
| 3. Bouton marche/arrêt | 9. Capot d'adaptation pour la batterie |
| 4. Bouton de sélection de vitesse et de mode | 10. Grille d'admission d'air |
| 5. Crochets de suspension | 11. Coude d'admission d'air |
| 6. Clip de verrouillage de la batterie | 12. Turbine axiale |

3.2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristiques	Vitesse 1 (250 W)	Vitesse 2 (600 W)	Vitesse 3 (1000 W)	BOOST (1300 W)
Poussée efficace* (N)	7	13	19	23
Puissance max (W)	1300			
Tension d'alimentation (V)	43,2			
Poids de l'outil sans batterie (kg)	3			
Poids réel de l'outil en main avec batterie 200 E (kg)	4.5			
Dimensions L x l x h (mm ±5)	950 x 145 x 260			
Débit d'air réel avec tuyère de sortie (m3/h)	600	800	1040	1200
Autonomie avec batterie 200 E (min)	42	17	112	8
Autonomie avec batterie 400 E (min)	100	37	25	17

La détermination des niveaux sonores et des taux de vibrations se base sur les conditions de fonctionnement au régime maximal nominal.

Valeur d'émission de vibration suivant EN 62841-1	poignée $a_h = 0,6 \text{ m/s}^2$	incertitude $K_d = 1,5 \text{ m/s}^2$
---	--------------------------------------	--

Niveau maximum de pression acoustique pondéré A (réf. 20 µPa) à la position de l'utilisateur	$L_{pA} = 76,3 \text{ dB(A)}$	$K_{pA} = 3 \text{ dB(A)}$
Niveau de pression acoustique de crête pondéré C (réf. 20 µPa) à la position de l'utilisateur	$L_{pC} < 130 \text{ dB(C)}$	

Symbole	Valeur	Unité	Référence	Commentaire
L_{WA_m}	91,8	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique mesuré
L_{WA_g}	93	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique garanti

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE annexe V.

Note

Les valeurs totales de vibrations et les valeurs d'émission de bruit déclarées ont été mesurées conformément à une méthode d'essai normalisée et peuvent être utilisées pour comparer un outil avec un autre.

Les valeurs totales de vibrations et les valeurs d'émission de bruit déclarées peuvent également être utilisées dans une évaluation préliminaire de l'exposition.

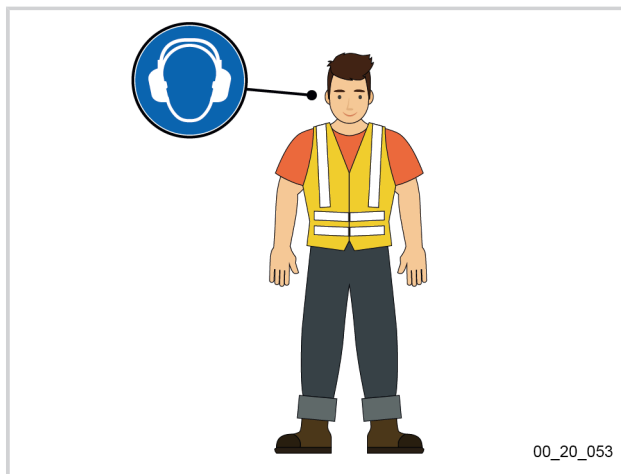
Avertissement



Les émissions de vibrations et de bruit pendant l'utilisation réelle de l'outil électrique peuvent différer des valeurs déclarées en fonction de la manière dont l'outil est utilisé, en particulier du type de pièce à usiner ; et de la nécessité d'identifier des mesures de sécurité pour protéger l'opérateur basées sur une estimation de l'exposition dans les conditions réelles d'utilisation (en tenant compte de toutes les parties du cycle de fonctionnement telles que les moments où l'outil est éteint et où il fonctionne au ralenti en plus du temps de déclenchement).

En travail, le **port d'un casque insonorisant** vous protégera des nuisances sonores générées par votre outil.

Une protection auditive est obligatoire si le niveau d'exposition au bruit (L_{WA}) dépasse 85 dB(A) et/ou si le niveau de pression acoustique de crête (L_{pC}) dépasse 130 dB(C).



00_20_053

4. MISE EN SERVICE

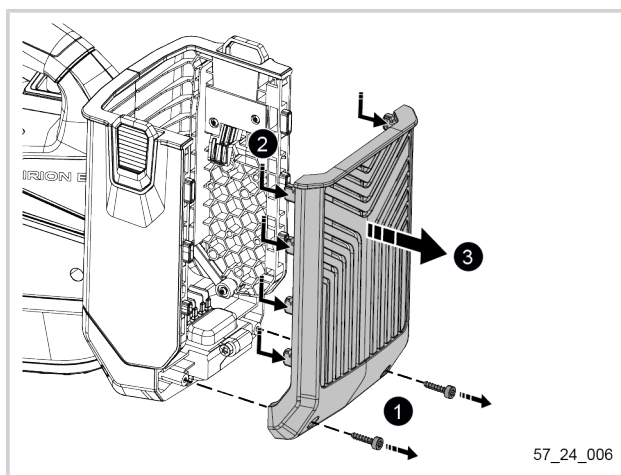
4.1. CONTENU DU CARTON

Vérifier que l'outil est livré avec :

- 1 tuyère de sortie
- 1 capot d'adaptation pour la batterie 400E
- 1 notice d'instructions

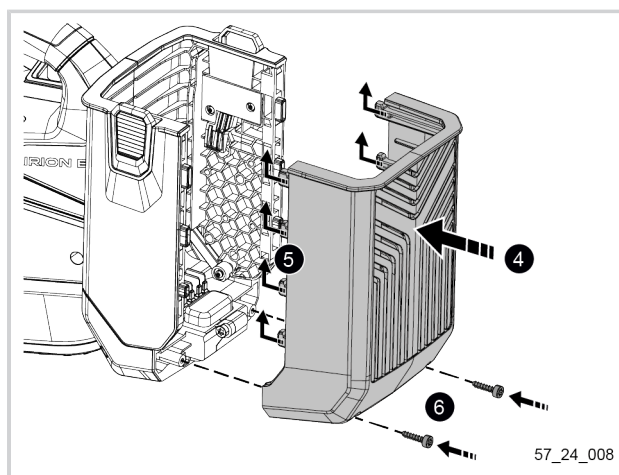
4.2. MONTAGE DU CAPOT D'ADAPTATION POUR LA BATTERIE 400E

1. Desserrer et déposer les 2 vis torx.
2. Faire glisser le capot d'adaptation pour batterie 200E vers le bas pour débloquer les crochets.
3. Déposer le capot d'adaptation pour batterie 200E



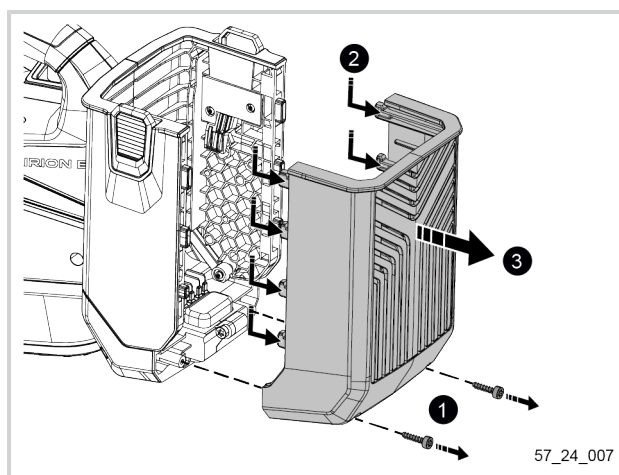
57_24_006

4. Positionner le capot d'adaptation pour batterie 400E
5. Faire glisser le capot d'adaptation pour batterie 400E vers le haut pour engager les crochets.
6. Serrer les 2 vis torx pour fixer le capot d'adaptation pour batterie 400E.

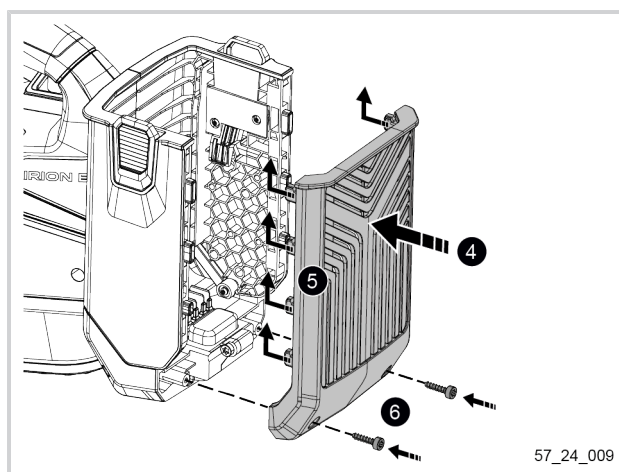


4.3. MONTAGE DU CAPOT D'ADAPTATION POUR LA BATTERIE 200E

1. Desserrer et déposer les 2 vis torx.
2. Faire glisser le capot d'adaptation pour batterie 400E vers le bas pour débloquer les crochets.
3. Déposer le capot d'adaptation pour batterie 400E



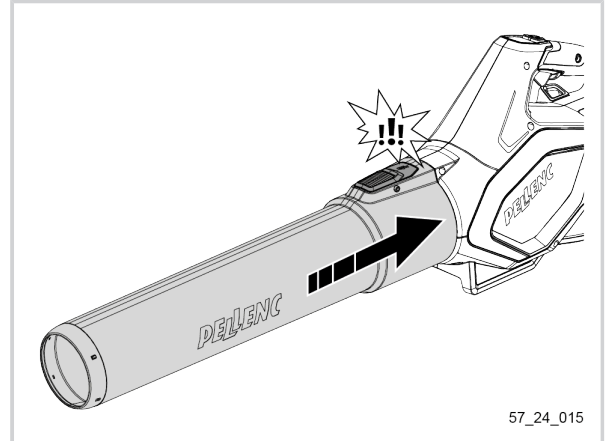
4. Positionner le capot d'adaptation pour batterie 200E
5. Faire glisser le capot d'adaptation pour batterie 200E vers le haut pour engager les crochets.
6. Serrer les 2 vis torx pour fixer le capot d'adaptation pour batterie 200E.



4.4. MONTAGE / DÉMONTAGE DE LA TUYÈRE DE SORTIE

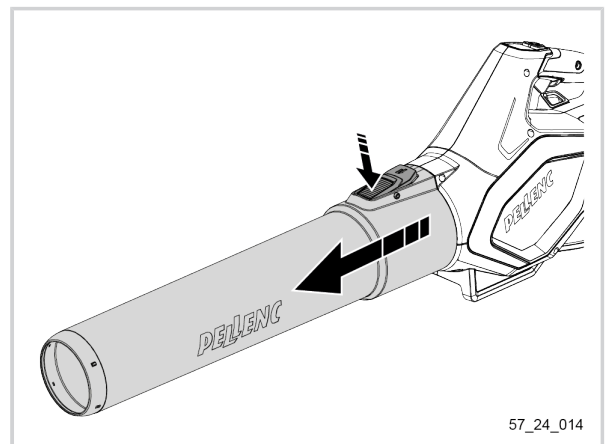
4.4.1. MONTAGE

1. Installer la tuyère de sortie jusqu'à ce que le clip de verrouillage s'enclenche et que le verrou de sécurité soit fermé.



4.4.2. DÉMONTAGE

1. Presser et maintenir le clip de verrouillage du tube.
2. Retirer le tube.



4.5. CONNEXION DES BATTERIES E À L'OUTIL

Important

Lire attentivement les notices d'instructions des batteries, elles contiennent des informations importantes concernant leur utilisation, leur chargement, leur entretien et leur remisage.

Important

Avant utilisation, veiller à toujours vérifier l'autonomie de la batterie. Le cas échéant, il est nécessaire de recharger la batterie à l'aide du chargeur.

Afin de prolonger la durée de vie des connecteurs, il est conseillé de les protéger lorsqu'ils sont à l'état débranché. Il faut donc éviter de les mettre en contact avec des surfaces abrasives, salissantes, ou de leurs faire subir des chocs importants (chutes).

Pour plus d'informations sur les batteries PELENC, se reporter aux notices d'instructions des batteries.

Important

Pour obtenir des instructions concernant le chargement de la batterie, des informations concernant la plage de température ambiante pour l'utilisation et le stockage de la batterie, ainsi que la plage de température ambiante recommandée pour le système de charge pendant le chargement, veuillez vous référer au manuel d'instructions de la batterie.

Important

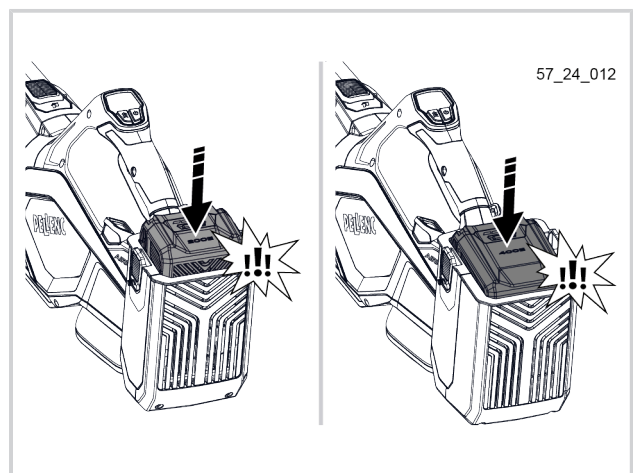
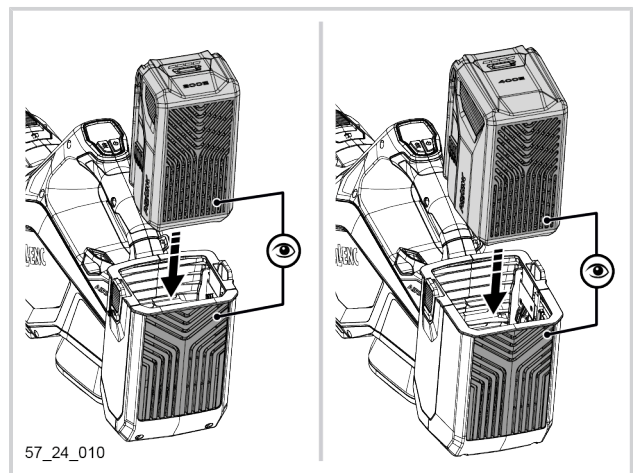
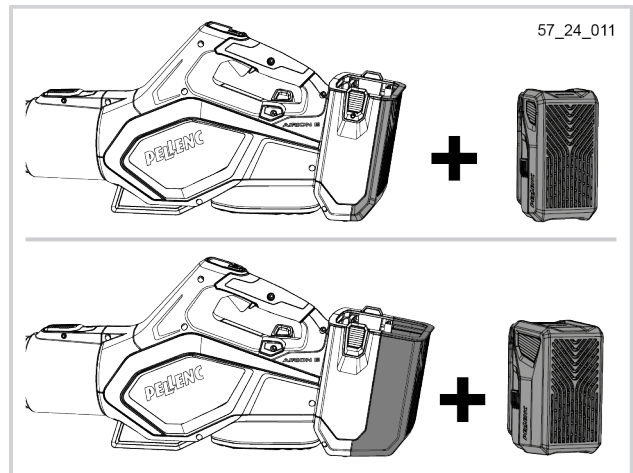
Vérifier l'absence de corps étranger dans la zone de connexion entre l'outil et la batterie.

1. Vérifier que le capot d'adaptation pour batterie installé sur l'outil correspond bien à celui associé à la batterie à connecter.
Si ce n'est pas le cas, changer de capot d'adaptation.

- Voir 4.3. Montage du capot d'adaptation pour la batterie 200E, page 14 pour installer une batterie 200E.
- Voir 4.2. Montage du capot d'adaptation pour la batterie 400E, page 13 pour installer une batterie 400E.

2. Repérer la grille d'aération de la batterie et la grille d'aération de l'outil.
3. Positionner la batterie pour que les 2 grilles coïncident.

4. Installer la batterie jusqu'à ce que les clips de verrouillage s'enclenchent.



Avertissement

Le verrou empêche toute déconnexion intempestive. Ne pas démarrer l'outil sans vérifier que le clip soit verrouillé.

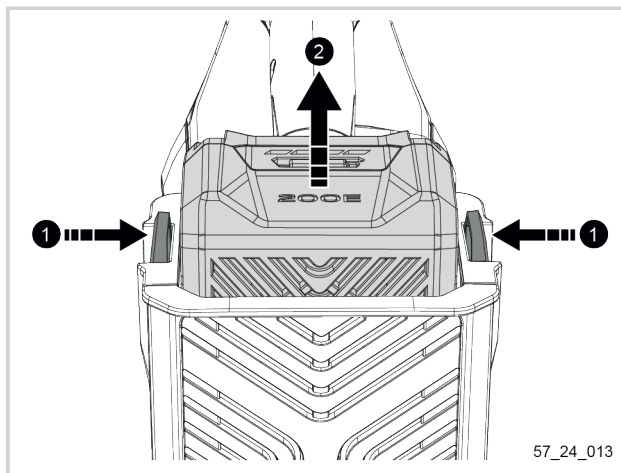
4.6. DÉCONNEXION DE LA BATTERIE E À L'OUTIL

Important

Afin de prolonger la durée de vie des connecteurs, il est conseillé de les protéger lorsqu'ils sont à l'état débranché. Il faut donc éviter de les mettre en contact avec des surfaces abrasives, salissantes, ou de leurs faire subir des chocs importants (chutes).

Pour plus d'informations sur les batteries PELENC se reporter aux notices d'instructions des batteries.

1. Presser et maintenir ouvert les 2 clips de verrouillage de maintien de la batterie.
2. Retirer la batterie.



5. UTILISATION

Important

Pour obtenir des instructions concernant le chargement de la batterie, des informations concernant la plage de température ambiante pour l'utilisation et le stockage de la batterie, ainsi que la plage de température ambiante recommandée pour le système de charge pendant le chargement, veuillez vous référer au manuel d'instructions de la batterie.

5.1. PRISE EN MAIN DE L'OUTIL

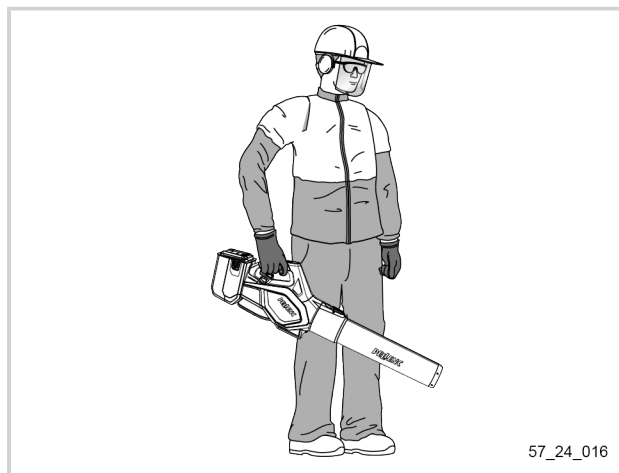
Le Souffleur est conçu pour être manié d'une main. L'utilisateur peut le porter en tenant la poignée de commande de la main droite ou de la main gauche.

Toujours travailler en se déplaçant lentement et en balayant d'un côté à l'autre les feuilles, déchets verts ou détritus urbains.

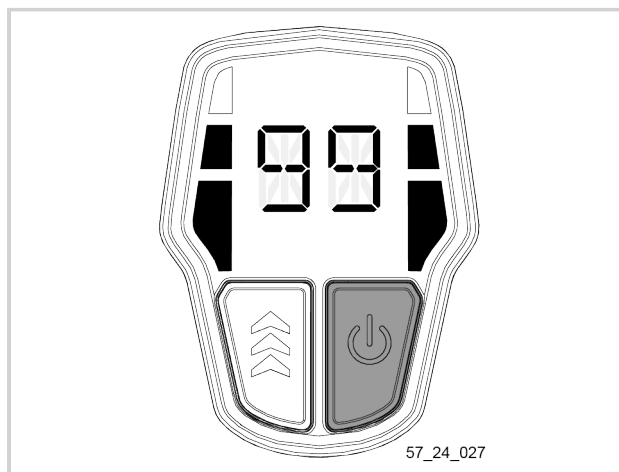
Toujours surveiller la zone de sortie de la tuyère de sortie.

5.2. DÉMARRAGE DE L'OUTIL

1. Connecter la batterie. Voir 4.5. Connexion des batteries E à l'outil, page 15.
2. Mettre l'outil dans sa position d'utilisation, tuyère de sortie pointée vers le sol.



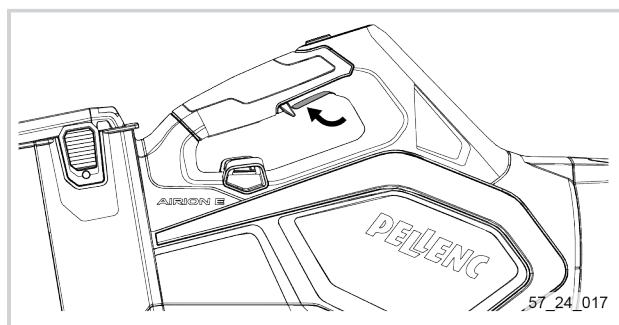
3. Allumer l'outil en maintenant appuyé le bouton marche/arrêt plus d'une seconde. L'IHM s'allume.



4. Appuyer sur la gâchette de commande pour démarrer le flux d'air.

Note

La progressivité de la gâchette de commande vous permet un contrôle précis et instantané du flux d'air.

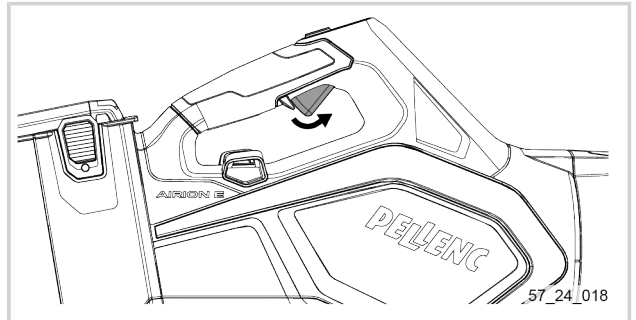


Important

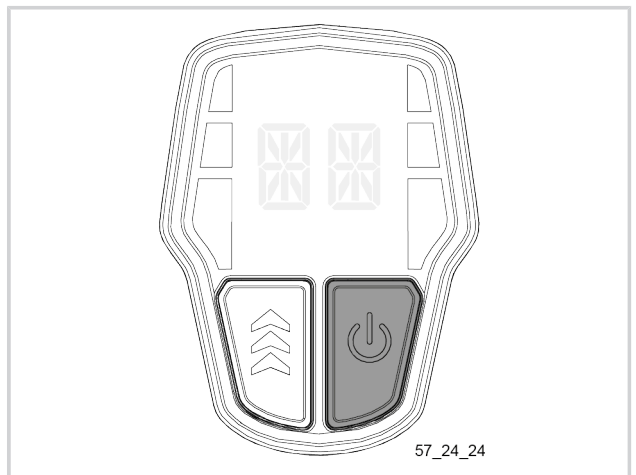
Veiller à conserver une distance suffisante (30 cm minimum) entre la bouche d'aspiration et toute source volatile (sols, murs, plafonds...), tels que le sable, graviers, liquides... Ces éléments sont susceptibles d'être aspirés, de passer au travers de la grille d'admission, d'endommager votre matériel et d'être projetés à grande vitesse.

5.3. ARRÊT DE L'OUTIL

1. Lâcher la gâchette pour arrêter le flux d'air.



2. Éteindre l'outil en maintenant appuyé le bouton marche/arrêt plus d'une seconde.



Important

Veiller à conserver une distance suffisante (30 cm minimum) entre la bouche d'aspiration et toute source volatile (sols, murs, plafonds...), tels que le sable, graviers, liquides... Ces éléments sont susceptibles d'être aspirés, de passer au travers de la grille d'admission, d'endommager votre matériel et d'être projetés à grande vitesse.

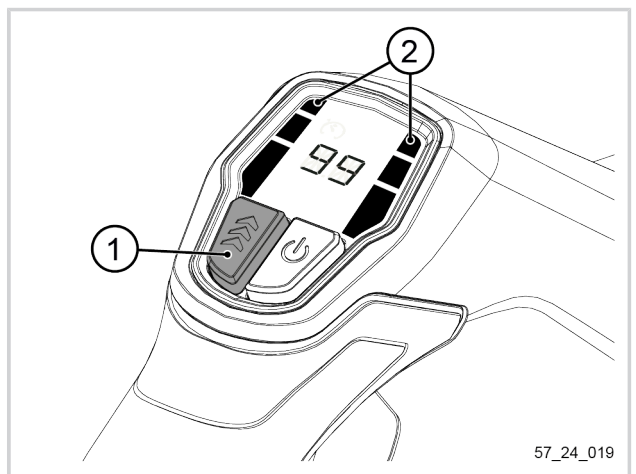
5.4. SÉLECTION DE LA VITESSE

Votre outil est équipé d'un système de changement de vitesse. Ce système permet d'optimiser et de faire varier la puissance du flux d'air à l'aide du sélecteur (1) situé sur la poignée.

Lorsque l'outil est sous tension, les voyants de vitesse dans l'IHM (2) indiquent la vitesse sélectionnée.

Pour changer de vitesse :

1. Faire un appui court sur le bouton de sélection de vitesse et de mode (1).
Les voyants de vitesse (2) dans l'IHM s'incrémentent.
2. Répéter l'opération jusqu'à atteindre la vitesse souhaitée.

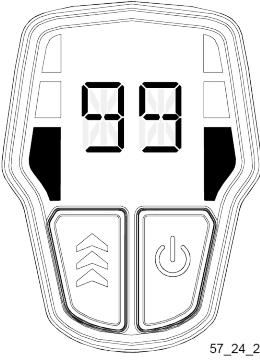
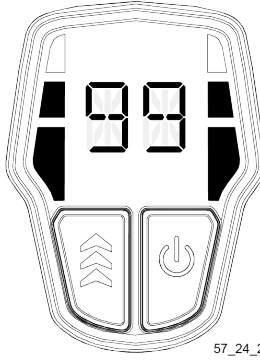
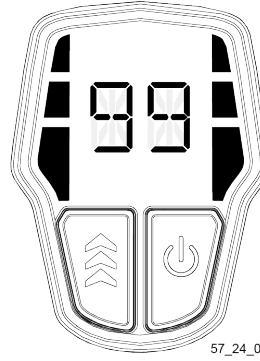


Note

- Lorsque la capacité de la batterie 200 E est inférieure à 15%, l'outil empêche l'utilisation de la vitesse 3.
- Lorsque la capacité de la batterie 200 E est inférieure à 8%, l'outil empêche ensuite l'utilisation de la vitesse 2.

Cette limitation n'existe pas sur les batteries 400 E.

Descriptif des vitesses :

Vitesse sélectionnée	1	2	3
Etat des voyants			
Puissance (W)	250	450	1 100
Autonomie avec batterie 200E (min)	60	30	12
Autonomie avec batterie 400E (min)	120	60	30
Vitesse d'air max (m/s)	30	40	50
Débit réel (m3/h)	600	800	1040
Poussée efficace (N)	7	13	19

5.5. ACTIVATION DU MODE "BOOST"

L'outil dispose d'un mode "BOOST" permettant d'obtenir instantanément le maximum de puissance. La vitesse et le flux d'air sont alors au maximum. Ce mode est accessible quelque soit la vitesse sélectionnée.

Important

N'utilisez le mode "BOOST" que temporairement et seulement en cas de besoin (débris collés, etc.) afin de limiter la consommation de l'outil et sa montée en température.

Activer le mode BOOST :

1. Faire un appui long (1 seconde) sur le bouton de sélection de vitesse et de mode (1).
Les voyants de vitesse (2) dans l'IHM clignotent et mode boost s'active.

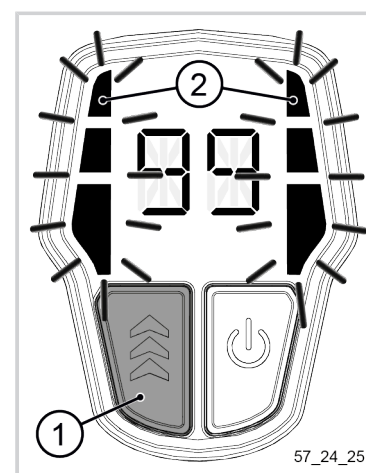
Désactiver le mode BOOST :

- Faire un appui court (< 1 seconde) sur le bouton de sélection de vitesse et de mode (1).

OU

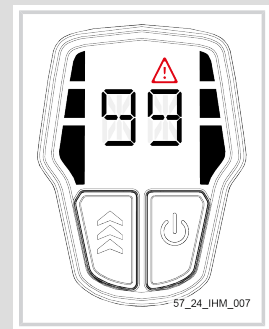
Faire un appui court (< 1 seconde) sur le bouton marche/arrêt.

L'outil reprend la vitesse utilisée avant l'activation du mode BOOST.



Important

- Si le bouton n'est pas relâché, le mode BOOST continuera jusqu'à ce qu'une sous-tension se produise.
- Le mode BOOST se désactive automatiquement après 10 secondes d'utilisation.
- Lorsque la batterie est faible (< 15%), l'outil empêche l'utilisation du mode BOOST. L'icône d'erreur apparait sur l'IHM quand l'utilisateur tente d'activer le mode BOOST alors que la batterie est faible.

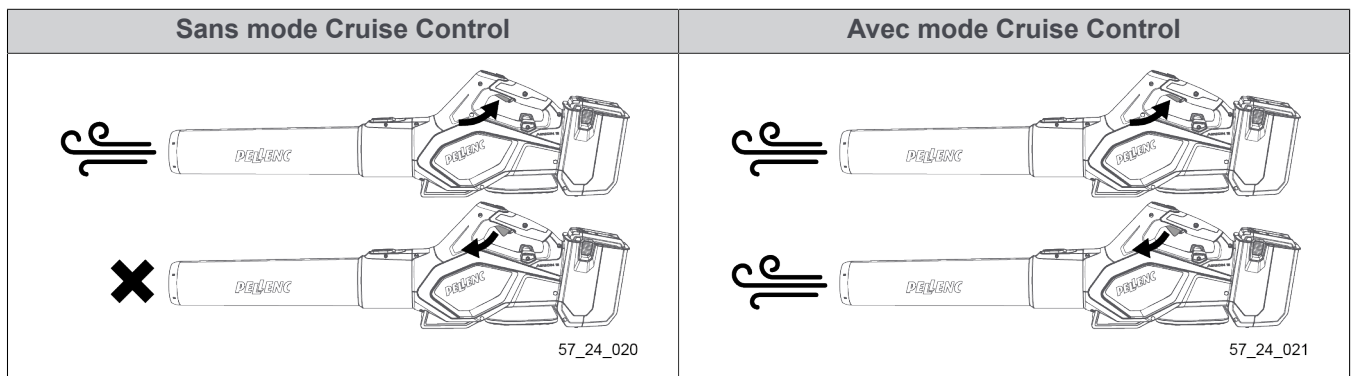


Descriptif du mode BOOST :

Puissance (W)	1300
Autonomie avec batterie 200E (min)	8
Autonomie avec batterie 400E (min)	17
Vitesse d'air max (m/s)	60
Débit réel (m3/h)	1 200
Poussée efficace (N)	23

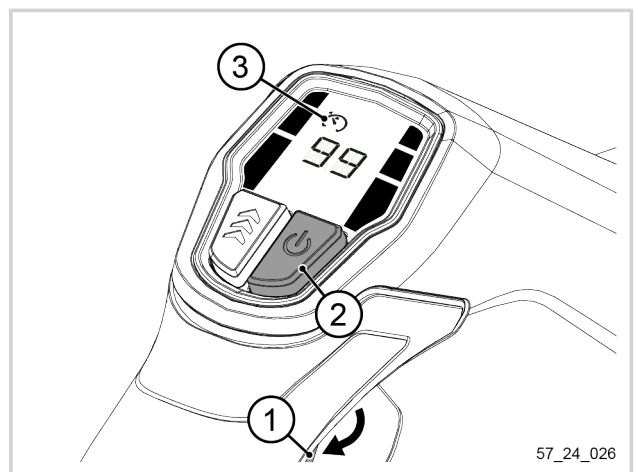
5.6. ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU MODE CRUISE CONTROL

Le mode **Cruise Control** permet une utilisation du Airion sans maintien de la gâchette.



Pour activer le mode Cruise Control :

1. Choisir la vitesse désirée.
2. Presser la gâchette (1) et commencer à souffler.
3. Tout en gardant la gâchette pressée, faire un appui court sur le bouton marche/arrêt (2). Un icône (3) apparait pour indiquer que le mode Cruise Control est actif.
4. Relâcher la gâchette (1).
Le souffleur fonctionne sans pression sur la gâchette.



Note

Lorsque le mode Cruise Control est activé à 50 % de la puissance (gâchette en position intermédiaire), il est possible d'accéder temporairement à la puissance maximale en maintenant la gâchette enfoncée. Dès que la gâchette est relâchée, l'outil retrouvera sa configuration initiale, soit 50 % de puissance avec le mode Cruise Control activé.

Pour désactiver le mode Cruise Control :

1. Faire un appui court (< 1 seconde) sur le bouton de sélection de vitesse et de mode (1).
OU
Faire un appui court (< 1 seconde) sur le bouton marche/arrêt.

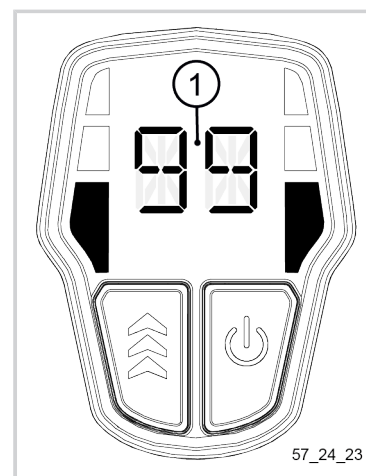
5.7. LECTURE DE L'AUTONOMIE

Pour connaître le niveau de charge de la batterie, l'outil dispose d'un indicateur d'autonomie (1) au centre de l'IHM.

L'autonomie est exprimée en pourcentage (%).

Note

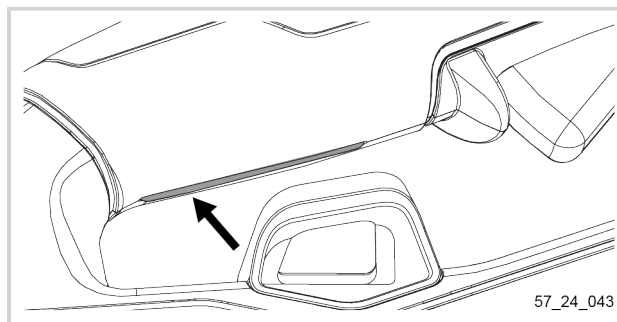
L'autonomie se met à jour à chaque relâchement de la gâchette.



5.8. RÉDUIRE L'ÉLECTRICITÉ STATIQUE À L'UTILISATION

Le Souffleur AIRION E est doté d'une barre antistatique sous la poignée pour réduire l'accumulation de charges électrostatiques. Lors de l'utilisation notamment dans des environnements secs, une électricité statique peut s'accumuler, ce qui peut causer des décharges désagréables ou même endommager certains composants électroniques à proximité. La barre antistatique aide à dissiper cette charge et à assurer une utilisation plus sûre et confortable.

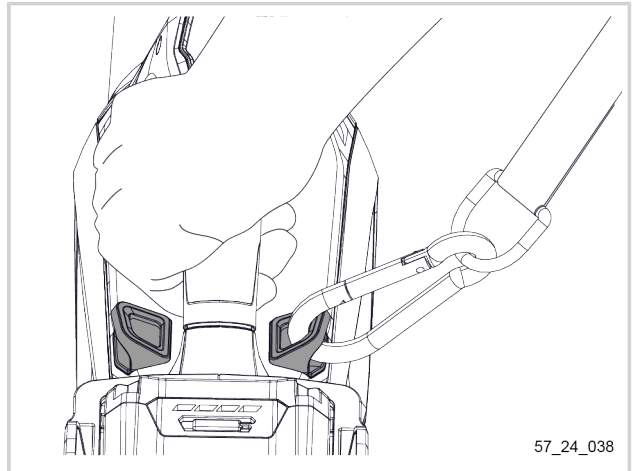
Quand vous ressentez de l'électricité statique en utilisant l'outil, veiller à ce que la barre antistatique soit en contact avec votre main pour que celle-ci puisse se décharger.



5.9. PORTAGE

Une sangle de portage (option) peut être ajoutée à l'outil pour alléger le poids en main. Cette sangle est équipée d'un crochet à fixer sur le côté droit ou le côté gauche du souffleur. Bien réglée, elle permet un confort d'utilisation optimisé.

1. Porter la sangle en bandoulière.
2. Passer le mousqueton de la sangle dans le crochet de suspension le plus proche de votre corps.
3. Réduire la longueur de la sangle jusqu'à ce que tout le poids de l'outil soit allégé en main.



57_24_038

5.10. APRÈS UTILISATION

1. Mettre l'outil hors tension, voir 5.3. Arrêt de l'outil, page 19.
2. Déconnecter l'outil de la batterie, voir 4.6. Déconnexion de la batterie E à l'outil, page 17.

6. ENTRETIEN

6.1. CONSEILS POUR L'ENTRETIEN



Attention

Toute opération d'entretien est à effectuer batterie déconnectée, sauf indication contraire spécifiée dans la procédure.

- Utiliser des produits recommandés par PELLENC.
- Se renseigner auprès du distributeur agréé PELLENC en cas de problème.

6.2. FRÉQUENCE DES OPÉRATIONS

Calendrier d'entretien

Opérations	Fréquence des opérations			
	Avant chaque utilisation	Quotidien ¹	Tous les ans	Si nécessaire
Vérifier visuellement l'état général de l'outil. Voir 6.3.2. Vérification visuelle de l'état général de l'outil, page 25.	X	X		
Vérifier le fonctionnement de la gâchette d'actionnement. Voir 6.3.3. Vérification de la gâchette, page 25.	X	X		
Nettoyer l'outil. Voir 6.4. Nettoyage, page 25.		X		
Faire contrôler l'outil par un distributeur agréé PELLENC. Voir 6.3.1. Révision annuelle, page 24.			X	X
Vérifier la batterie.	Se référer à la notice d'instructions de la batterie			

¹ L'entretien quotidien de la machine s'entend pour une utilisation journalière, après chaque journée de travail.

6.3. VÉRIFICATION

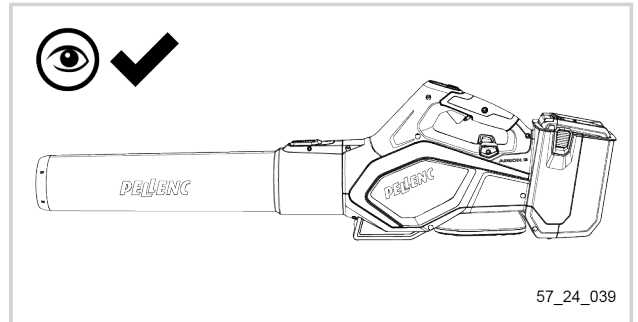
6.3.1. RÉVISION ANNUELLE

Important

Ⓒ Faire réviser la machine toutes les 200 heures ou une fois par an minimum par un distributeur agréé PELLENC.

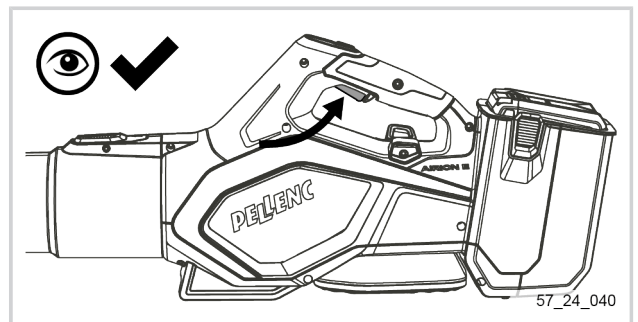
6.3.2. VÉRIFICATION VISUELLE DE L'ÉTAT GÉNÉRAL DE L'OUTIL

1. Vérifier visuellement l'état général de l'outil. Si une pièce semble endommagée, la faire remplacer par un distributeur agréé PELENC.
2. Vérifier l'état de l'autocollant de sécurité. Le remplacer si celui-ci est illisible.
3. Vérifier l'encrassement de la grille. La nettoyer si nécessaire.
4. Vérifier l'hélice. La nettoyer si nécessaire.
5. Vérifier l'état de la barre antistatique. La nettoyer si nécessaire.



6.3.3. VÉRIFICATION DE LA GÂCHETTE

1. Vérifier visuellement l'état de la gâchette.
2. S'assurer qu'aucun élément physique (type scotch, collier, etc.) n'empêche ou ne gêne le fonctionnement de la gâchette.
3. S'assurer du bon fonctionnement de la gâchette en l'enfonçant.



6.4. NETTOYAGE

Important

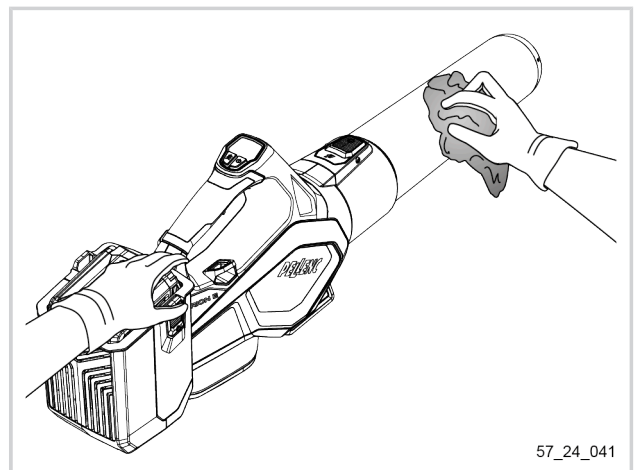
La consommation d'énergie varie en fonction de l'état de propreté de l'outil.



Avertissement

Ⓢ Ne jamais utiliser de solvants (Trichloréthylène, White-Spirit, essence, etc) pour nettoyer l'outil.

1. Nettoyer la surface de l'outil à l'aide d'un chiffon doux et humide.
2. À l'aide d'un compresseur d'air (10 bars maximum), souffler l'outil, la grille et l'hélice pour limiter leur encrassement.
3. Vérifier que l'intégralité du conduit d'air (de l'entrée à la sortie) ne soit pas obstrué.
4. Vérifier que les trous de la grille d'admission ne soient pas obstrués.

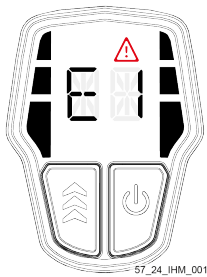
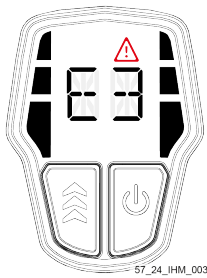
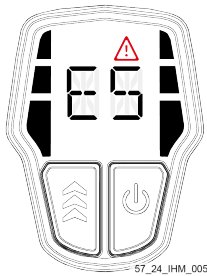
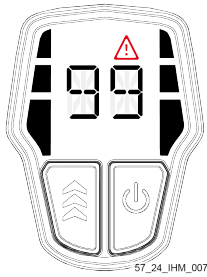


7. INCIDENTS ET DÉPANNAGE

Important

Pour tous les problèmes concernant la batterie, se référer à la notice d'instructions de la batterie. **PELLENC** recommande de s'adresser à un distributeur agréé **PELLENC** dans tous les cas de panne.

Description des codes erreur :

Erreur	Cause probable
 <p>57_24_IHM_001</p>	Outil en surcourant
 <p>57_24_IHM_003</p>	Problème communication avec la batterie (ou batterie non reconnue)
 <p>57_24_IHM_005</p>	Problème de communication avec l'IHM
 <p>57_24_IHM_007</p>	Température outil élevée ou Tension batterie basse Gâchette de sécurité actionnée avant démarrage

Erreur	Cause probable
 <p>57_24_IHM_002</p>	Arrêt suite à une tension batterie basse
 <p>57_24_IHM_004</p>	Arrêt suite à une température élevée
 <p>57_24_IHM_006</p>	Problème gâchette d'actionnement

Note

La majorité des problèmes peuvent être résolus en redémarrant l'outil.

Symptômes du Souffleur AIRION E

Symptômes	Cause probable	Solutions	Réparateur
L'outil ne démarre pas.	La pression sur le bouton marche/arrêt n'a pas été suffisante pour allumer l'outil.	Appuyer sur le bouton marche/arrêt jusqu'à allumage de l'outil.	Utilisateur
	La batterie n'est pas correctement connectée.	Vérifier la bonne connexion de la batterie. Si nécessaire : retirer et installer à nouveau la batterie jusqu'à entendre l'enclenchement des clips de verrouillage.	Utilisateur
	La batterie est déchargée.	Vérifier que la batterie ne soit pas complètement déchargée. Si nécessaire : recharger la batterie.	Utilisateur
	La carte électronique est défectueuse.	Changer la carte électronique.	Distributeur agréé PELLENC
	La gâchette ne fonctionne plus.	Changer la gâchette.	Distributeur agréé PELLENC
L'outil s'arrête en cours d'utilisation.	La gâchette ne fonctionne plus.	Changer la gâchette.	Distributeur agréé PELLENC
	L'outil a atteint sa limite en température.	Laisser refroidir l'outil pendant 5 minutes environ.	Utilisateur
	La batterie est déchargée.	Recharger la batterie (si inférieure à 10%).	Utilisateur
L'outil fait un bruit inhabituel ou vibre anormalement.	Conduit du flux d'air obstrué ou bouché (coude d'admission, tube de soufflage, buse, etc.)	Vérifier l'état du conduit. Si nécessaire : nettoyer le conduit	Utilisateur
	Hélice sale	Vérifier l'état de l'hélice. Si nécessaire : nettoyer l'hélice.	Utilisateur
	Hélice endommagée	Vérifier l'état de l'hélice. Si nécessaire : changer l'hélice.	Distributeur agréé PELLENC
Perte d'efficacité du flux d'air	Grille d'admission d'air bouchée.	Vérifier l'état de la grille. Si nécessaire : nettoyer ou changer la grille	Utilisateur
	Hélice sale.	Vérifier l'état de l'hélice. Si nécessaire : nettoyer l'hélice.	Utilisateur
	Hélice endommagée.	Vérifier l'état de l'hélice. Si nécessaire : changer l'hélice.	Distributeur agréé PELLENC
L'outil fonctionne, le boost est temporairement indisponible.	L'outil est chaud. Mode refroidissement en cours.	Vérifier l'état de la grille. Si nécessaire : nettoyer la grille. Laisser refroidir l'outil.	Utilisateur

8. STOCKAGE ET TRANSPORT

8.1. STOCKAGE

1. Éteindre l'outil.
Voir 5.3. Arrêt de l'outil, page 19.
2. Déconnecter la batterie.
Voir 4.6. Déconnexion de la batterie E à l'outil, page 17.
3. Si stockage en fin de journée, effectuer les opérations d'entretien journalier.
4. Stocker l'outil dans un endroit sec et hors de portée des enfants.
5. Stocker la batterie, se référer à la notice d'instructions de la batterie.

8.2. REMISAGE

Important

Lire attentivement les notices d'instructions des batteries, elles contiennent des informations importantes concernant leur utilisation, leur chargement, leur entretien et leur remisage.

Important

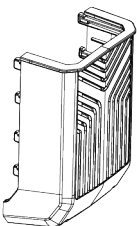
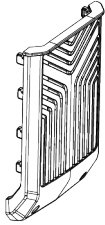
- Toujours stocker un outil propre et une batterie suffisamment chargée (se référer à la notice d'instructions de la batterie).
- Le Souffleur AIRION E doit être stocké à l'abri de la chaleur, de la poussière et de l'humidité à une température ambiante comprise entre 10 °C et 35 °C.
- L'outil et la batterie doivent être conservés dans leur emballage d'origine, dans un endroit sec et hors de la portée des enfants.
- Pour le remisage des batteries, respecter les consignes de remisage présentées dans leur notice d'instructions.

8.3. TRANSPORT

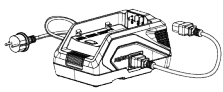
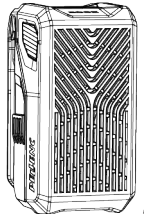

- Mettre l'outil hors tension (voir 5.3. Arrêt de l'outil, page 19).
- Déconnecter la batterie (voir 4.6. Déconnexion de la batterie E à l'outil, page 17).
- S'assurer que l'outil et la batterie soient emballés et correctement calés dans le véhicule de transport.

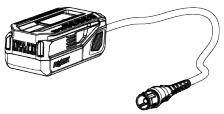
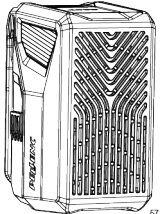
9. ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES

9.1. ACCESSOIRES INCLUS

Désignation	
Tuyère de sortie	 57_24_036
Capot d'adaptation pour batterie 400 E (dans le carton)	 57_24_033
Capot d'adaptation pour batterie 200 E (sur l'outil)	 57_24_034

9.2. ACCESSOIRES EN OPTION

Désignation	
Chargeur batterie 6 Ah	 57_24_037
Batterie 200 E	 57_24_031
Sangle de portage	 57_24_035

Désignation	
Adaptateur pour batterie Pellenc dorsale	 57_24_030
Batterie 400 E	 57_24_032

10. LES GARANTIES

10.1. GARANTIES GÉNÉRALES

10.1.1. GARANTIE LÉGALE

10.1.1.1. GARANTIE CONTRE LES VICES CACHÉS

Indépendamment de la garantie commerciale prévue à l'article II, l'article 1641 du Code civil dispose que « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis ou en aurait donné un moindre prix s'il les avait connus ».

Article 1648 du Code civil « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

10.1.1.2. GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ

Article L.217-4 du Code de la consommation Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L.217-5 du Code de la consommation « Le bien est conforme au contrat » :

1. S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
 - s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
 - s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
2. Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L.217-12 du Code de la consommation « l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

10.1.2. GARANTIE COMMERCIALE PELLENC

10.1.2.1. CONTENU

10.1.2.1.1. GÉNÉRALITÉS

En sus des garanties légales, les clients utilisateurs bénéficient de la garantie commerciale sur les produits PELLENC couvrant l'échange et le remplacement des pièces reconnues hors d'usage, par défaut d'usage, par défaut de montage ou par vice de matière, quelle qu'en soit la cause.

La garantie forme un tout indissociable avec le produit vendu par PELLENC.

10.1.2.1.2. PIÈCES DÉTACHÉES

La garantie commerciale couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre à l'exclusion de certaines pièces détachées de chaque produit remis à la livraison.

10.1.2.2. DURÉE DE LA GARANTIE

10.1.2.2.1. GÉNÉRALITÉS

Les produits PELLENC sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

10.1.2.2.2. PIÈCES DÉTACHÉES

Les pièces détachées PELLENC remplacées dans le cadre de la garantie du produit, sont garanties au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison du produit PELLENC au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Dans le cas des produits connectés à une batterie PELLENC, les pièces détachées remplacées dans le cadre de la garantie du produit après le 12ème mois d'utilisation, sont garanties pour une durée de un (1) an.

10.1.2.2.3. EXCLUSION DE GARANTIE

Sont exclus de la garantie commerciale les produits qui ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions et à des fins différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la présente notice d'utilisation.

Elle ne s'applique pas non plus en cas de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou en cas de transformation du produit. Sont également exclus de la garantie les produits ayant fait l'objet d'une altération, transformation ou modification par le client utilisateur.

Les pièces d'usures et/ou les consommables ne peuvent pas faire l'objet de garantie.

10.1.2.3. MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE COMMERCIALE

10.1.2.3.1. MISE EN SERVICE DU PRODUIT ET DÉCLARATION DE MISE EN SERVICE

Au plus tard huit jours après la remise du bien au client utilisateur le DISTRIBUTEUR s'engage à compléter le formulaire informatique de déclaration de mise en service afin d'activer cette dernière sur le site www.pellenc.com, rubrique « Accès Extranet » menu « Pellenc Extranet Service », à l'aide de son identifiant délivré préalablement par PELLENC.

A défaut, la déclaration de mise en service ne sera pas effective empêchant ainsi toute mise en œuvre de la garantie commerciale PELLENC, le DISTRIBUTEUR devant par conséquent en assurer seul la charge financière sans pouvoir répercuter le coût de son intervention au titre de la garantie sur le client utilisateur.

Le DISTRIBUTEUR s'engage également à compléter la carte de garantie ou le certificat de garantie et mise en service pour les automoteurs fourni(e) avec le produit après l'avoir fait(e) signer et dater par le client utilisateur.

10.1.3. SERVICE APRÈS-VENTE PAYANT

10.1.3.1. GÉNÉRALITÉS

Font l'objet d'un service payant, même pendant la période de garantie légale et commerciale, les défaillances, pannes, casses, résultant d'une mauvaise utilisation, négligence ou mauvais entretien de la part du client utilisateur

mais aussi les défaillances résultant d'une usure normale du produit. Font également partie des prestations relevant du service après-vente les réparations hors garantie légale et commerciale comme par exemple l'entretien, les réglages, diagnostics en tout genre, nettoyages sans que cette liste ne soit exhaustive.

10.1.3.2. PIÈCES D'USURE ET CONSOMMABLES

Les pièces d'usure et les consommables relèvent également du service après-vente.

10.1.3.3. PIÈCES DÉTACHÉES

Le service après-vente payant couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre et hors période de garantie légale ou commerciale.

En cas de remplacement de pièces détachées d'origine PELLENC dans le cadre du service après-vente, celles-ci bénéficieront d'une garantie commerciale d'un an, à compter de la date de monte.

11. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

11.1. DÉCLARATION **CE** DE CONFORMITÉ : AIRION E

FABRICANT / PERSONNE AUTORISÉE A CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC
ADRESSE	Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)

Par la présente, nous déclarons que la machine désignée ci-après :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	SOUFFLEUR		
FONCTION	ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DES VOIRIES PUBLIQUES		
NOM COMMERCIAL	AIRION E		
TYPE	SOUFFLEUR		
MODÈLE	AIRION GAMME E		
N° DE SÉRIE	57Y00001 - 57Y49999	57Z00001 - 57Z49999	57A00001 - 57A49999

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable :

- Directive 2006/42/CE
 - EN 62841-1 : 2015 + A11 : 2022
 - EN IEC 62841-4-6:2024+A11:2024
- Directive 2011/65/EU
- Directive 2014/30/UE
 - EN 55014-1 : 2021
 - EN 55014-2 : 2021
- Règlement (REACH) No 1907/2006

Niveaux acoustiques au régime maximal de travail

MODÈLE	AIRION E
Puissance acoustique mesurée selon la Directive 2000/14/CE	$L_{WA} = 91,8 \text{ dB (A)}$
Puissance acoustique garantie selon la Directive 2000/14/CE	$L_{WA,d} = 93 \text{ dB (A)}$

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE annexe V.

Signé par et au nom de :
Simon BARBEAU

DIRECTEUR GÉNÉRAL



PERTUIS, le 6.1.2025

11.2. DÉCLARATION  DE CONFORMITÉ : AIRION E

FABRICANT / PERSONNE AUTORISÉE A CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC
ADRESSE	Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)

Par la présente, nous déclarons que la machine désignée ci-après :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	SOUFFLEUR		
FONCTION	ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DES VOIRIES PUBLIQUES		
NOM COMMERCIAL	AIRION E		
TYPE	SOUFFLEUR		
MODÈLE	AIRION GAMME E		
N° DE SÉRIE	57Y00001 - 57Y49999	57Z00001 - 57Z49999	57A00001 - 57A49999

Est conforme aux dispositions :

Européennes :	Marocaines :
Directive 2006/42/CE	
Directive 2014/30/UE	Décret # 2574-14

Les normes suivantes ont été utilisées en partie ou en totalité :

Européennes :	Marocaines :
EN 62841-1:2015 + A11:2022	NM EN 62841-1
EN IEC 62841-4-6:2024 + A11:2024	
EN IEC 55014-1:2021	NM EN 55014-1
EN IEC 55014-2:2021	NM EN 55014-2

Signé par et au nom de :

Simon BARBEAU

DIRECTEUR GÉNÉRAL



PERTUIS, le 06/01/2025

PELENC

   www.pellenc.com

PELENC
Quartier Notre Dame - 84120 Pertuis (France)

